



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 Mars 2000

**Chemin Communal de l'An 2000 - Demande d'ouverture d'enquête
publique préalable à la déclaration d'utilité publique**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200087

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Chemin Communal de l'An 2000 - Demande d'ouverture
d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Deux précédentes délibérations du 29 Juin 1998 et du 22 Décembre 1998 ont été présentées à l'avis du Conseil sur le Chemin Communal de l'An 2000 : la première concernant le principe de création d'un chemin communal suivant, au plus près, la limite de Commune de NIORT, la seconde approuvant l'avant-projet sommaire.

Au cours du dernier trimestre de 1999, une concertation a été élaborée avec les propriétaires et les exploitants agricoles concernés afin de déterminer un tracé cohérent qui ménage les intérêts de chacun. Des acquisitions par négociation à l'amiable sont régulièrement soumises au Conseil Municipal.

Néanmoins pour que le projet aboutisse, il convient de procéder aux acquisitions restantes nécessaires à la réalisation du cheminement continu autour de la Commune et aux plantations d'accompagnement, acquisitions effectuées au besoin par voie d'expropriation dès lors que le projet aura été déclaré d'utilité publique.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- poursuivre à l'amiable ou par voie d'expropriation les acquisitions des parcelles concernées par le projet
- solliciter pour cette opération une déclaration d'utilité publique et demander à Monsieur Le Préfet l'ouverture de l'enquête publique préalable.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)